

Rapport final

« On préfère ne pas y penser »

Rapport au risque et aux nuisances des habitants de la Métropole de Rouen

Pierre Lenel / Marc Sénant

Septembre 2022

Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle

Table des matières

Rappel de la note de cadrage	3
<i>Cadrage</i>	3
<i>Enjeux</i>	3
<i>Objectif</i>	4
Introduction	5
Première partie : riverains et industrie, une relation complexe.....	7
Risques	7
Nuisances : la perturbation constante du quotidien.....	10
Consignes.....	13
Santé : des nuisances à la pollution : un enjeu sanitaire.....	14
Deuxième partie : quel dispositif ?	16
Une demande de vérité	16
Quelles thématiques centrales ?	18
La communication des consignes	19
La communication sur les risques d'accident.....	21
La sécurité et le contrôle de la sécurité.....	22
Le risque chronique (environnemental et sanitaire).....	24
Industrie et économie locale	25
Conclusion 1 : un dialogue orienté en vérité pour restaurer la confiance	26
Conclusion 2 : objectifs et forme du dispositif	28
Point de départ : le scepticisme à l'endroit du dispositif	28
Objectifs	28
Les acteurs incontournables d'un processus de concertation sur les risques industriels.....	30
La forme du dispositif	31
Annexes.....	33
Réunion avec le Directoire du Conseil du Développement Durable	33
L'enquête empirique	35
Guide d'entretien semi-directif	38

Rappel de la note de cadrage

Cadrage

La solution avancée pour favoriser la coexistence entre l'industrie à risques et la population consiste généralement à développer des instances de concertation et de mise en débat des risques industriels. Certaines de ces instances, comme les comités de suivi des sites, sont réglementaires et déjà mises en place autour des sites classés de la Métropole Rouen Normandie.

Pourtant, force est de constater que les revendications d'implications accrues de la part des acteurs de la société civile, malgré l'importante évolution des cadres réglementaires et législatifs en matière de participation depuis une quinzaine d'années, ne sont, dans les actes, suivies que d'effets incomplets et insatisfaisants : présence récurrente d'acteurs sociaux « déjà informés » ou « déjà sensibilisés » qui s'incarnent souvent dans la figure du militant expert ou encore thématiques « trop vite techniques » abordées dans ces instances du coup peu mobilisatrices parce que monopolisées par les instances de contrôles, les industriels et les experts, laissant de côté pour le débat public tout un pan de la société civile.

Ainsi, avant la mise en place de tout dispositif de concertation alternatif, la question préalable à se poser pour la Métropole Rouen Normandie est la suivante : quels sont les ressorts de la (non-) mobilisation locale face au risque, ou au moins d'une mobilisation inscrite dans la durée pour favoriser les conditions d'un « mieux-vivre ensemble » ? C'est sur cette base que nous pourrions proposer les pistes méthodologiques d'un travail de mobilisation des acteurs institutionnels locaux et de la population concernée.

Une pré-étude sociologique, visant à identifier les attentes spécifiques de la population de la Métropole Rouen Normandie, est ainsi une première étape indispensable pour la mise en pratique d'une participation locale efficace autour du risque industriel.

Enjeux

L'histoire récente faite d'incidents mais aussi la configuration du territoire (présence forte sur la plateforme industrielle de sites Seveso seuil haut) situe a priori naturellement la question du risque à une bonne place dans l'agenda collectif local pour développer l'un des instruments d'une démocratie participative. Il s'agira pour nous, avec l'aide du comité de pilotage, d'en comprendre les ressorts, en laissant ouverte la possibilité de penser que le risque n'est qu'une des dimensions de cet agenda.

Notre enquête se présente comme une première étape de mobilisation en repérant les acteurs clés et les questions qui les préoccupent, afin de fixer les bases d'une instance de débat permanent sur la cohabitation du risque et le développement durable du territoire

concerné. Par ailleurs, la réussite de la démarche réside également dans la garantie d'un alignement entre les industriels, l'état et les autres principales parties prenantes. Il y a ainsi un enjeu fort à ce que les conclusions de l'étude soient collectivement et unanimement approuvées.

Objectif

Cette étude sociologique préfigure la mise en place d'un dispositif de concertation publique sur le territoire de Rouen.

Trois thématiques principales sont envisagées :

- Identifier les sujets fédérateurs à propos des risques industriels ;
- Proposer la ou les forme(s) de dispositifs le(s) plus à même de recueillir l'adhésion (donc la participation) des riverains ;
- Dresser la liste des acteurs incontournables d'un tel processus, selon les populations de la Métropole.

Il s'agit là, notamment, de construire l'accord de l'ensemble des participants sur les objectifs précis de la démarche de concertation publique.

« Nous sommes dans une période paradoxale et ambiguë où des outils participatifs sont déployés jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, sans que ce travail soit réellement pris en compte dans les décisions finales »

Marie-Hélène Bacqué, Le Monde, 26 février 2022.

Introduction

Dans le cadre des actions de développement de la culture du risque et suite à l'incendie de l'usine Lubrizol en septembre 2019, la Métropole Rouen Normandie a décidé de lancer une enquête sur la perception des risques industriels et des attentes des citoyens sur ce sujet.

Cette démarche s'inscrit dans la perspective de la mise en place d'un dispositif de concertation¹ sur les risques et nuisances industriels sur le territoire de la Métropole, réunissant l'ensemble des parties prenantes pertinentes : riverains, industriels, élus, associations, etc. Il s'agit, avant le lancement du dispositif, et afin de proposer une forme qui ait toutes les chances de trouver son public, de s'approcher au plus près des attentes réelles des citoyens.

Dans un premier temps, une enquête qualitative composée de plusieurs dizaines d'entretiens individuels semi-directifs a été réalisée dans quatre communes : Bois-Guillaume, Duclair, Elbeuf et Grand-Quevilly. Dans un deuxième temps, celle-ci est accompagnée d'une enquête quantitative, en ligne, réalisé par une équipe de l'Université de Rouen.

D'un point de vue sociologique, l'on sait maintenant depuis le milieu des années 80 que la question du risque est devenue une problématique dont se sont emparées les sciences sociales. Le sociologue allemand Ulrich Beck avec son ouvrage *La société du risque*² paru en 1986 peut bien sûr être considéré comme celui qui a contribué le plus à l'émergence de cette problématique.

Pour Beck, nous sommes désormais entrés de plain pied dans une société du risque. L'enjeu central serait donc pour lui la question de la répartition du risque. Or, comme nous allons le voir, cette question de la répartition ne semble pas, en première instance, être la question centrale pour les citoyens que nous avons rencontrés au cours de notre enquête. Selon Beck, la tolérance au risque serait moindre et entraînerait donc une demande d'assurance supérieure à celle qui précédait notre développement industriel et technologique. Or, pour le moins, cette demande d'assurance semble toute théorique pour les riverains rencontrés : ils

¹ Les termes pour qualifier le dispositif envisagé ne sont pas encore complètement stabilisés (information, consultation, concertation...). L'enquête devra aussi nourrir la réflexion sur ce point afin de proposer un dispositif qui puisse satisfaire aux attentes réelles des parties prenantes.

² U. Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.

ne se mobilisent pas pour garantir un niveau d'assurance qui leur semblerait satisfaisant. Bien sûr si l'on attire leur attention sur les dangers que peuvent représenter les industries à risque présentes sur le territoire de la Métropole, ils expriment assez rapidement des demandes sur la sécurité, sur les mesures de prévention que doivent prendre les industriels, et la question sensible de leurs contrôles, ou encore sur les conséquences sur la santé des événements (incidents de fonctionnement, accidents) et nuisances. Mais comme nous allons le voir, cette demande d'assurance (qui ne s'exprime que si l'on va la chercher) croise aussi le rapport plus général que la population entretient avec le monde politique et également la prise en compte de la nécessité de leur présence sur le territoire pour des raisons économiques (emploi et production de biens utiles à la société).

Cette centralité du risque peut donc se retrouver, mais en creux, dans nos entretiens avec les habitants de la Métropole. En creux car comme nous allons le voir, ce n'est pas autour de la conscience du risque que les habitants organisent leur vie.

Si comme l'affirme Beck « la production sociale de richesses est systématiquement corrélée à la production sociale de risques » (p. 36), et cette affirmation peut se retrouver dans de nombreux entretiens, il n'en découle pas une réflexion, une mobilisation ou une action autour du risque.

Une première partie donnera donc à voir les grandes tendances du rapport au risque issues de l'enquête qualitative auprès des habitants des quatre communes retenues et tentera d'explorer les ressorts de ce qu'il faut bien appeler une non-mobilisation. La deuxième partie mettra en évidence ce qui pourrait constituer l'attente principale des habitants vis-à-vis du dispositif de concertation préfigurée par la Métropole et les thématiques qui selon eux devraient être en priorité mises au travail au sein du dispositif.

Première partie : riverains et industrie, une relation complexe

Le rapport au risque est déterminant pour comprendre ce qui constitue les attitudes des riverains, dans toutes les dimensions temporelles de cette problématique : avant l'incident ou l'accident (se renseigner sur les mesures de sécurité par exemple), au moment de l'accident (l'attitude réellement adoptée, l'appréhension de l'événement), après (quelles actions l'accident m'amène à déployer, par exemple les effets retour sur l'avant et l'après). Une concertation réussie ne peut pas ne pas prendre en compte le continuum temporel du rapport au risque et ne se focaliser que sur un des moments.

A quelques exceptions près, nos entretiens sont très homogènes et les réponses mettent clairement au jour des grandes tendances. Quatre thèmes principaux partagés par la très grande majorité des personnes rencontrées émergent : un rapport au risque du côté du refoulement, une grande importance accordée au quotidien qui rabat la thématique du risque sur la thématique des nuisances, une interrogation très forte sur les consignes de sécurité (attitude à adopter en cas d'accident), et enfin de nombreuses interrogations à propos des conséquences sur la santé liées à la présence des industriels, qu'un accident survienne ou non.

Risques

Lorsque que l'on pose la question de manière très générale et ouverte sur le rapport au risque et/ou aux nuisances, la réponse première et partagée par la très grande majorité des personnes rencontrées est la suivante :

« on n'y pense pas tous les jours, parce que sinon... » ;

« je pense que personne n'y pense ».

Cette réponse est pour nous ce qui caractérise le mieux le rapport au risque (accident industriel) des riverains de la Métropole rouennaise. Cette expression est sans doute la plus révélatrice du rapport au risque (entendu comme un accident grave qui provoque, au moment où il survient, des blessés et/ou des morts). Car si on y pense tous les jours, et certains finissent la phrase :

« ce n'est pas possible », ou « on ne vit plus ».

La phrase entière montre bien aussi d'une certaine manière que la conscience d'un danger réel existe. Mais ce danger, réel au quotidien puisque *« l'accident peut arriver n'importe quand »*, est tenu à distance, refoulé si l'on peut se permettre d'employer un terme qui relève plus de la psychologie que de l'enquête sociologique.

Si l'on accepte cette perspective, on peut en comprendre les conséquences, conséquences que l'on retrouve dans les difficultés de mobilisation des riverains, au-delà des traditionnels militants (de la participation) habitués des dispositifs de participation ou autres conseils de quartier.

A partir de cette attitude il est évident que ne peut se construire qu'une relation d'indifférence à l'endroit des industriels si l'on ne met pas en place des actions pour stimuler un intérêt réel (c'est-à-dire qui produise des actions). Il n'y aura alors pas d'action pour se renseigner sur ce que font et produisent les usines, pas d'action non plus pour anticiper ce qu'il faut faire pour se protéger en cas d'accident, car cela impliquerait de rentrer de manière un tant soit peu concrète dans la connaissance de la chose et donc de quitter cette position de refoulement. Et il n'y aura pas non plus d'action militante évidemment (même si l'on sait que certains, un petit nombre, ne sont pas dans cette perspective et veulent au contraire rentrer dans le détail de la chose).

Cette question de ce que l'on peut appeler un refus de penser doit être selon nous prise au sérieux. Ne pas y penser ne veut pas dire ne pas penser. Mais seulement dire ne pas penser à cet endroit là de ce que cela voudrait dire de penser la présence des industries lorsqu'on est riverain, quel que soit le degré de proximité avec les industries.

Tout se passe comme si le rapport entre pensée et action était, au moment où nous avons réalisé nos entretiens, impossible à envisager.

Bref, pas de réelle volonté d'action, action qui obligerait à quitter cette conscience refoulée du danger, quelle que soit la nature de l'action. Néanmoins, il ne faut pas considérer que cette posture de déni soit la seule et unique explication de cette non-mobilisation. Notre étude met en effet également en exergue une réelle volonté d'information (ex. : consignes) qui n'est pas satisfaite du fait de la forme, des canaux, ou encore du fond de l'information diffusée actuellement par les différents acteurs. Il est clair qu'il faut aujourd'hui procéder à un « rapprochement » de l'information et de sa cible, les populations, ce qui suppose de s'interroger davantage sur les usages, habitudes ou encore capacités de ces dernières. La posture de déni ne doit donc pas être considérée en soi comme une conclusion (à l'impossibilité de mobiliser les populations), mais bien comme une donnée d'entrée des réflexions et travaux qui devront être menés par la MRN et autres acteurs.

Et lorsque le sociologue insiste un tant soit peu pour dépasser justement cet état de fait, pour comprendre les raisons de ce qui s'apparente à un déni, et tenter de mettre en mouvement une réflexion, les réponses qui suivent sont également très partagées par nos interlocuteurs.

Quelques citations qui reflètent de manière la plus simple qui soit le rapport des riverains au risque :

« il n'y a pas de problème tant qu'il n'y a pas de dégâts » ;

« tant qu'il n'y a pas de problèmes... » ;

« on ne remarque pas qu'elles sont là » ;

« je vis sans y penser. On a toujours vécu là, on a toujours baigné dedans » ;

« si ça pète, on explose avec » ;

« tout le monde sait très bien que l'usine là, si elle explose, c'est comme AZF. Mais on ne peut pas changer l'histoire » ;

« on sait qu'on n'est pas en sécurité » ;

« on est entourés d'usines...c'est sûr que si ça pète...Mais personne ne fait rien » ;

« On sait que c'est dangereux pour nous. Mais on n'y fait plus attention. Mais les parents ils ne pouvaient pas faire ce qu'ils voulaient, au niveau de l'agrandissement car on est en zone à risques » ;

« on préfère ne pas y penser » ;

« Lubrizol, on n'y pense plus trop. Mais...quand on voit ce qui pousse... » ;

« ça ne nous intéresse pas ici » ;

« il faut bien faire la part des choses entre emploi et risques, entre santé ou argent et emploi ».

Pour un certain nombre, l'un n'irait pas sans l'autre : si on veut l'emploi, il faut accepter le risque. C'est comme ça. Cette manière d'envisager le risque, croisée dans bien des cas avec un rapport pour le moins suspicieux à la politique, conduit à une certaine posture vis-à-vis des actions à l'endroit du risque : il n'y a rien à faire.

Pourtant, certains ne se voilent pas la face et reconnaissent d'emblée l'existence d'un réel danger, sans pour autant y penser de manière permanente :

« Oui, il y a un réel danger, mais honnêtement il n'y a pas de solution. Et tant qu'il n'y a pas de problèmes, les risques, on ne les connaît pas. Tant que pas de problème, ça va. Voir le covid ! Et si on prend le nucléaire : un risque majeur, mais tant qu'on prend les mesures qui s'imposent...Bref il faut prendre en compte le risque et le besoin.» (retraité 4)

Ce que l'on peut appeler fatalisme constitue bien l'attitude qui apparaît comme transversale aux différentes catégories de population (la référence au nucléaire est présente dans de nombreux entretiens) : tant que ça va, ça va. Et quand survient un accident (inévitables car « pas de solution ») « on prend en compte et on continue à avancer » (retraité 4). Dans ce cas, le « on » ne concerne en rien la personne qui fait cette déclaration. Tout se passe comme si la prise en charge de ce qu'il faut faire concernait d'autres personnes ou institutions, qui se situent dans un vaste ensemble composé des industriels, des « pouvoirs » dont les contours ne sont jamais très bien définis.

Ce fatalisme peut aller jusqu'à prendre la forme d'un déterminisme anthropologique :

« le besoin de l'être humain dépasse le besoin de sécurité immédiat » (retraité 4)

De manière générale, il y a donc peu (pour ne pas dire pas du tout) de réflexion élaborée sur ce sujet. Le fatalisme n'incite pas à la pensée, ni à l'action. La présence de l'industrie (avec le risque que cela entraîne) fait partie de la forme de vie que la grande majorité des riverains³ accepte.

Plus rarement, l'expression d'une conscience « *insistante* » du danger est exprimée :

« *Un AZF peut se produire, c'est inéluctable* » (retraîtée 9) ;

« *A tous moments, il existe un risque d'explosion. Lubrizol, c'est très traumatique dans le coin. On l'a tous en pensée* » (retraité 3) ;

Dans ce cas, et c'est intéressant de le relever, cette permanence de la conscience du danger semble s'accompagner d'un surcroît de vigilance :

« *les sirènes, c'est bien, ça nous met en alerte, je regarde le papier dans ma cuisine* » (retraité 3).

Cette conscience (perception) forte du danger serait-elle alors favorable à une meilleure prise en compte des consignes ? Dans nos entretiens, ce lien est trop peu fréquent pour que nous puissions en tirer une quelconque loi générale, mais un certain nombre de travaux, en psychologie notamment, pourraient confirmer cette hypothèse⁴.

Mais, de toutes façons, si l'on veut vraiment parler du risque :

« *les risques ? Est-ce qu'on y peut quelque chose ? C'est l'époque, on ne sait pas trop ce qui va nous arriver. On est à l'époque du nucléaire. La guerre en Ukraine, les bombes, ça ce sont les vrais risques. Et de ce point de vue, votre enquête elle ne sert à rien.* » (retraîtée 7).

Comme un écho à la *Société du risque* de Beck, cette retraitée donne à entendre une tonalité qui au fond traverse de très nombreux entretiens.

Nuisances : la perturbation constante du quotidien

La deuxième réponse concerne la centralité des nuisances : c'est le quotidien qui domine, ce que l'on peut appeler les nuisances quelle que soit la nature des nuisances : odeurs, bruit, déflagration intempestive, voire pollution (nourriture). Ceci trouve en partie son explication dans la notion de perception, au-delà de l'impact concret des nuisances sur le bien-être au

³ Dans ce texte nous employons alternativement « habitant », « riverain », ou encore « citoyen » et « population ». D'un point de vue théorique chacun de ces termes renvoie bien sûr à des conceptualisations très différentes dans leurs attendus conceptuels. Mais dans le cadre de cette étude, ce n'est pas le lieu de déployer ces considérations.

⁴ En 2021, le groupe d'échange « Alerte aux populations et gestion des risques » de l'ICSI recevait Dongo Remi Kouabenan, psychologue du travail. Les conclusions de ces échanges vont clairement dans ce sens. Voir « *Perception des risques et de l'alerte, comportement des populations : ce que la psychologie nous apprend* », site de l'ICSI, 10 juin 2021. Voir également Bruno Chauvin, *La perception des risques. L'apport de la psychologie à l'identification des déterminants du risque perçu*, De Boeck, 2014.

quotidien : le risque est invisible (la menace d'explosion, d'incendie, de nuage) au moins physiquement, là où la nuisance est matérielle (la fumée que l'on voit, l'odeur que l'on sent, le bruit que l'on entend), donc certaine, et la conséquence (gêne) immédiate, ce qui explique la mobilisation des populations sur ces aspects de la vie courante, et moins sur les risques.

Mais, avant cela, un certain nombre de personnes rencontrées, à la question très claire cependant sur les risques et nuisances industriels, formule une réponse en termes de nuisances liées au voisinage (ce que l'on appelle parfois les « incivilités »), voire les cambriolages :

« les voisins, le problème du respect du voisinage : la musique à fond, les enfants, les parents qui les insultent. Et puis les jeunes qui font du bruit dans le quartier, pendant la nuit, les voitures, ça pose quand même problème » (salariée 6) ;

« Les nuisances quotidiennes, c'est ça : les chiens qui ne sont pas attachés, qui font leurs besoins partout. C'est un laxisme effarant. Mais c'est pareil dans toutes les villes, on est obligé de choisir le moment où on va sortir ! » (retraîtée 7) ;

« le problème c'est la sécurité, les cambriolages. Il y des quartiers plus impactés par l'insécurité que d'autres » (retraîtée 12).

Mais la majorité des personnes rencontrées évoque la classique question des nuisances liées à l'activité industrielle :

« le plus important, ce sont les nuisances. Pourquoi ? Parce que c'est quotidien. Les nuisances ont les a tous les jours, ce n'est pas exceptionnel » (retraîtée 11) ;

« ici, non, on n'est pas très en danger. A côté, oui ! Ici le problème ce sont les pollutions à cause des usines » (salariée 2) ;

« le risque ? On le vit pas mal. Il n'y a pas de camions, il y a rien qui nous gêne. La nuit, il y a du bruit. Lubrizol ? Pas d'impact. Les parents ne nous en parlent pas. Il y a des odeurs, mais ça s'arrête là. La nuit, le bruit de l'usine... » (salarié 13).

Parfois le problème de la pollution pourrait conduire à déménager, « à défaut de pouvoir éloigner les usines des habitations ». Mais la question de l'emploi domine :

« le problème, c'est les odeurs, l'épuration, ça sent. Si je pouvais, je déménagerais en campagne, loin des pollutions, on est plus tranquille, avec les amis » (salarié 3) ;

« Les risques... ? Je ne sais pas, je ne travaille pas dans l'industrie. Mais oui, les odeurs, c'est horrible les odeurs. Et puis, le bruit, les voitures. Lubrizol ? Je n'y ai pas pensé à ça. Mais on en a eu aussi, cette année, les trucs jaunes sur les voitures » (salariée 7) ;

« Ici, on est loin de tout ça. Mais parfois quelques odeurs » (Retraité 5) ;

« Quand il fait chaud, on est empesté par les odeurs » (salarié 5) ;

« Le problème, c'est la pollution : en général les usines polluent (rejet, déchets...). Mais c'est nécessaire pour la population, pour l'emploi. S'il n'y a pas d'usines, on est moins développés. Il faut apprendre à vivre avec, on n'a pas trop le choix, sauf à déménager » (salarié 13) ;

« Ça fait 22 ans que j'habite là. Le problème, c'est plus à cause des odeurs que du risque » (salarié 14).

La conversation montre clairement que « *loin de tout ça* » signifie clairement loin du risque, loin des industries mais aussi loin des questions éventuellement soulevées par l'existence d'un risque industriel. D'ailleurs :

« au moment de Lubrizol, je n'ai rien ressenti, je ne suis pas traumatisé. Le vent était dans l'autre sens, donc pas perturbé. Et ma fille à Sotteville-lès-Rouen ne m'en a pas parlé non plus. Mon gendre non plus. Ça ne me tracasse pas, je suis loin de toutes les usines, à la campagne » (Retraité 5).

Le risque industriel paraît loin, voire très éloigné pour ne pas dire impossible pour certains habitants éloignés géographiquement des usines. Certains ne pensent pas spontanément à Lubrizol lorsque cette question des risques est évoquée. En revanche, l'éloignement ne protège pas des pollutions (la Seine par exemple) qui peuvent conduire à des problèmes de santé :

« il y a beaucoup trop de pollutions ici. Mon mari a des problèmes de santé (salariée 2) ;

« ici, le risque, c'est plutôt les bateaux qui passent, les chimiquiers. Les camions aussi qui véhiculent des produits dangereux. Mais au niveau des usines, pas de risque technologique, si ce n'est le nuage dans le mauvais sens ! » (retraité 6).

Mais le même poursuit :

« par rapport à Lubrizol, je suis un peu gêné. Je pense qu'il y a eu un manque d'évaluation des risques, une évaluation pas assez précise. On passe à côté de certaines choses. Et la réaction des autorités n'a peut-être pas été la meilleure ».

Entre ceux qui habitent près des usines Seveso et qui ont conscience du danger et ceux qui habitent loin pour qui le danger est abstrait voire irréel, le résultat du point de vue du risque est pourtant le même : hormis quelques rares cas qui en ont une conscience telle qu'elle les amène à développer une action, quelle qu'elle soit (s'informer, militer, avertir, etc.) la plupart ne développe pas d'action en lien avec le risque, que ce soit une action préventive ou d'une autre nature. Il y a une grande homogénéité du rapport au risque (envisagé comme accident), quel que soit la position sur le territoire de la Métropole.

« le risque, ici ? Ah non je ne crois pas » (retraîtée 2) et si l'on rappelle l'accident de Lubrizol : « ah...oui, c'est vrai...Lubrizol » (retraîtée 2).

C'est bien le sociologue qui en l'occurrence rappelle l'existence d'un risque auquel la personne ne semblait pas du tout penser. On est dans ce cas sans doute au-delà du déni : le risque n'existe vraiment pas. Et pourtant si l'on poursuit la conversation :

« il faudrait que les entreprises déménagent » (retraîtée 2).

Comme si la prise de conscience de la possibilité de l'accident conduisait alors, mécaniquement, pour quelqu'un qui n'a pas du tout pensé le sujet à la nécessité du retrait des entreprises.

« il y a des risques pour nos enfants, pour la santé de nos enfants. Des maladies pulmonaires, les eaux polluées... » (salariée 10).

Enfin, le risque d'inondation est évoqué, bien sûr par ceux qui se trouvent au plus près d'un fleuve :

« le risque naturel, oui, quand il y a des fortes pluies, il y a des risques d'inondation » (salarié 9).

Consignes

Une troisième tendance, partagée également par la majorité des personnes rencontrées : le déficit d'informations sur les consignes (quoi faire en cas d'alerte ?) et sur l'alerte elle-même (quelle signification de quelle sirène ?).

« Il existe un fascicule, mais on ne sait pas l'allure de la sonnerie. Entre le papier et le réel, il faut un exercice » (retraîtée 6).

Dans une commune en particulier le contraste était frappant entre le discours des habitants (on ne sait pas quoi faire, on n'est pas informé, etc.) et ce que la commune avait mis en place en termes d'informations sur les risques, sur l'alerte et sur les consignes à tenir en cas d'accident. Ce déficit de connaissances des consignes peut avoir plusieurs origines : un problème de communication des informations ? un problème de canaux de diffusion ? un problème de format de l'information ? un problème de réception des informations (lié au refoulement ?) ? un problème de fréquence de diffusion de l'information ?

Il nous semble qu'il y aurait là un enjeu important dont le dispositif pourrait s'emparer, et en priorité (en raison de l'enjeu, et en raison de l'impératif d'amorcer un dialogue sur un sujet fédérateur).

« il faut des consignes claires, et dire ce qui se passe et ce qu'il faut faire. Il faut dire : « ça on maîtrise, ça on ne maîtrise pas ». Sinon, sur les réseaux sociaux, ça part vite. (salarié 9).

Il y a un enjeu autour des consignes même si le manque de confiance reste prégnant (*« les gens se souviennent de Tchernobyl », nous a été remonté un nombre important de fois, même 36 ans après*). Les consignes sont interprétées dans bien des cas sur fond de méfiance constitué lors de grands événements qui ont marqué la conscience collective.

Au-delà donc de la qualité intrinsèque des consignes, du message, il y a un important travail à faire en amont, afin de modifier la représentation qu'ont les riverains de ceux qui construisent les consignes. Un des enjeux du dispositif, si ce n'est l'enjeu principal, se situe là. Tchernobyl est un exemple lointain temporellement et géographiquement, mais à l'échelle de Rouen et de l'accident Lubrizol, les déclarations face caméra sur la qualité de l'air à Rouen au matin de l'accident, alors que le nuage était physiquement au-dessus de la ville, ont eu un effet comparable.

Santé : des nuisances à la pollution : un enjeu sanitaire

Dans la grande majorité des cas, une fois le risque d'accident (plus ou moins) évoqué, c'est bien l'inquiétude sur les impacts sanitaires à court, moyen et long terme qui, au fond, occupe l'esprit des personnes rencontrées :

« je n'ai pas été touché par Lubrizol et l'ai appris que le lendemain. Il n'y a pas de nuisances à la campagne. Mais je suis inquiet pour mes proches qui habitent à côté. L'air est pas top, il y a des risques de gaz toxiques, et donc des cancers (étudiant 1) ;

« par rapport à Lubrizol, et selon différents médecins de Rouen, pour les gens qui ont respiré la fumée, il y a des risques cancérigènes » (salarié 4) ;

« c'est odieux la manière dont ça a été traité par la municipalité de Rouen. Les gens ont été abandonnés, rien n'a été fait. On n'a jamais vraiment su quelles ont été les conséquences pour la santé. Les gens sont prévenus au dernier moment, pas évacués. On s'en est pas occupé » (retraitee 4) ;

« j'ai vu un « Envoyé spécial » sur les rejets du Grand Paris. La terre est contaminée. Une mise en terre des déchets du Grand Paris. Mon inquiétude est là. Des cancers, je pense qu'il y en a » (salariée 8) ;

« il y trop de dégâts sur la nature, beaucoup de malades. Après Lubrizol, des aggravations du cancer. Nos enfants vont pâtir » (salarié 11).

Cette inquiétude, comme on le voit, prend quasi systématiquement la forme d'une évocation du cancer, qui comme on le sait est au cœur des débats sur la question de l'attribution, complexe, des facteurs de causalités et par tant des responsabilités⁵.

⁵ On peut voir sur ce point de nombreux travaux. Pour une synthèse critique, Annie Thébaud-Mony, « Risques industriels, effets différés et probabilistes : quels critères pour quelle preuve ? », in *Santé au travail : approches critiques*, pp. 21-39, 2012.

Mais c'est bien à l'occasion des craintes pour la santé que les opinions les plus virulentes s'expriment. C'est sur ce point que les autorités sont mises en cause par les riverains, même si celle qui exprime cette opinion ne l'exprime par pour sa propre santé car elle s'estime, habitant en campagne, là où « il n'y a pas d'usines, pas de pollution », hors d'atteinte. Elle s'exprime donc pour les autres, ceux qui, selon elle, sont touchés directement.

Ce point est important et les opinions les plus nettes sont souvent exprimées par des personnes qui ne s'estiment pas directement concernées par les accidents et pollutions.

On retrouvera d'ailleurs ce même point de vue pour la construction du dispositif : *« ce sont les personnes qui subissent les choses ou susceptibles de subir quelque chose qui doivent participer au dispositif. Elles doivent pouvoir demander » (retraitée 4).*

« on n'a pas eu d'infos sur la santé des gens. Il y a un vrai questionnement » (salariée 4) ;

« si jamais une usine devait exploser, j'ai peur pour la santé de ma famille. Mais aussi pour l'écologie, la nature. Même si ici, à Elbeuf, pas d'usine polluante » (salariée 5).

Les inquiétudes sur la santé peuvent prendre des formes variables :

« des conséquences sur la santé ? Je serai inquiète le jour où j'aurai des symptômes. Si j'ai un cancer du poumon, alors là je me pose la question. Quand un pic de maladie, la seule causalité, c'est ça. Certains parlent d'indemnisation : à quoi ça servirait si on n'a pas d'enfant. Faudrait plutôt faire en sorte que ça n'arrive pas, c'est pas les moyens qui manquent... » (salariée 6).

Tout se passe comme si cette « inquiétude » sur la santé (thématique qui arrive suite à une relance du sociologue) ne se manifesterait pleinement qu'au moment où la maladie est là. Avant, la question est pour cette personne (25 ans) très abstraite. En tous cas elle n'est pas de nature à enclencher une quelconque mobilisation, quelle qu'en soit la forme.

La demande sur ce point est unanime : les riverains veulent savoir quelles seront les conséquences, à court, moyen et long terme sur leur santé. Ils déplorent le manque d'informations sur le sujet, craignent qu'on leur cache des choses, et sont dans la plupart des cas convaincus de l'effet néfaste des nuisances sur la santé.

De ce point de vue le moment de l'accident est relativisé. Tout se passe comme si l'accident était perçu comme inévitable. En revanche, il serait possible de mieux traiter les conséquences des accidents sur la santé, d'où la demande (l'exigence pour certains) d'études épidémiologiques indépendantes⁶.

⁶ A. Thébaud-Mony, op. cit., p. 21 : « Selon les principes d'inscription d'un cancérigène dans la liste officielle d'agents cancérigènes établie par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), un organisme onusien basé à Lyon, une substance sera considérée cancérigène en fonction d'études expérimentales (in vivo, in vitro) et d'études épidémiologiques qui font consensus dans le cadre de groupes de travail réunis par le CIRC. Ce consensus repose sur un concept-clé celui d'une « évidence suffisante de la cancérigénicité chez les humains » [WHO-IARC, 2006]. Cette « évidence » dépend de la réalisation d'études aux résultats convergents. « L'évidence suffisante » est donc directement liée au capital d'études expérimentales et épidémiologiques disponibles, avec leurs limites, mais dépend surtout des rapports de force au sein des groupes d'experts... ». Tout se passe, dans la tonalité générale des entretiens, comme si les riverains savaient parfaitement que les conclusions que l'on (le dispositif ?) pourra tirer des résultats de ces études, au-delà de leur objectivité et scientificité propres, résulteront de « rapports de force » qui de toutes façons structurent les relations sociales.

Deuxième partie : quel dispositif ?

Une demande de vérité

Tout se passe, au niveau du discours tout du moins, comme si les riverains aussi bien que les industriels ne souhaitaient s'engager dans un processus de ce type qu'à cette condition :

« nous ne voulons pas de langue de bois, mais une vraie transparence, de la sincérité et de l'authenticité. Nous avons eu le sentiment qu'à Feyzin ça a marché car il y a de l'authenticité. Ne pas cacher les choses, un vrai dialogue authentique est la condition du succès » (industriel 1).

Du point de vue des riverains, cette demande de vérité se décline à plusieurs niveaux :

- vérité tout d'abord dans la communication de ce qui arrive au moment d'un accident. La population, dans sa grande majorité, a le sentiment que « *tout n'est pas dit* », « *qu'on nous trompe* », ou encore « *qu'on nous cache des choses* », de manière plus ou moins importante. L'importance de ce qui n'est pas révélé n'est pas clair, est très peu élaboré. Ce sentiment ne résulte pas d'une enquête, ou d'informations précises, si ce n'est dans de rares cas. Et cela n'est pas surprenant puisque ce qui caractérise le rapport au risque est du déni, du refoulement.

Ce sentiment relève donc bien souvent d'un *a priori* qui renvoie au sentiment de défiance généralisée qui s'est accentué ces dernières années à l'endroit des « politiques » et qui existe depuis longtemps concernant les industriels⁷. « *L'on nous cache des choses* », mais une qualification précise de ce qui est caché est en réalité impossible dans la majorité des cas.

Cette demande de vérité renvoie aussi à une volonté d'assumer ce qui peut arriver : oui nous sommes dans un environnement dangereux, donc nous avons le droit de savoir. Nous aurions d'autant plus le droit de savoir que nous acceptons de vivre dans cet environnement. La vérité de la situation appellerait une vérité de discours de la part des autorités et des industriels. Il y a donc une demande (attente) très forte vis-à-vis de l'entreprise : elle doit dire véritablement quelle est la nature de l'accident et des risques encourus.

-Cette demande de vérité s'applique également à l'endroit des politiques (les politiques englobent bien souvent de manière indistincte le préfet, les élus, ou encore tel ou tel représentant des pouvoirs publics), qui doivent relayer sans la transformer la vérité de ce qui survient : un accident doit donner lieu à une « *communication de vérité* ».

Tout se passe comme si le droit de savoir s'élaborait comme contrepoint à l'acceptation de la présence de ces usines dangereuses. Quand le dispositif est évoqué, il y aurait alors comme un deal à construire : la vérité contre notre acceptation de cette présence dangereuse, contre notre assentiment à cette présence dangereuse.

⁷ Et ces dernières années de nombreux commentateurs soulignent aussi que ce phénomène gagne jusqu'à la science elle-même. Nous serions entrés dans une ère de post vérité.

Le dispositif à venir doit prendre appui sur ce constat et devenir le lieu possible pour faire advenir une parole qui puisse être prise au sérieux par les habitants.

C'est bien sûr la grande question de la confiance qui est abordée :

« je n'ai pas du tout confiance dans les industriels. Mais parler peut augmenter la confiance, peut recréer un peu de la confiance. Je suis pour le dialogue » (salariée 4) ;

« l'idée du dispositif est bonne. Mais à une condition : « l'honnêteté de tout le monde par rapport au pouvoir de l'argent » (retraité 4) ;

« il existe des parties cachées, qu'ils ne nous diront jamais. C'est à cause des intérêts financiers » (salariée 11).

Cette question de l'argent (et de son « pouvoir », entendu comme appât du gain), des « intérêts financiers » en jeu, voire du rapport au capitalisme apparaît dans les entretiens, mais de manière timide, de manière plus ou moins explicite.

Ce constat doit être articulé au contexte général du rapport au politique (et surtout à la politique) qui se manifeste sous différentes formes dans la société française. Toutes les études montrent un niveau de désaffection très élevé (qui au moment des élections se retrouve dans les taux d'abstention), une suspicion généralisée à l'endroit des (hommes et femmes) politiques. Cette suspicion se retrouve très clairement dans le cadre de notre étude.

Méfiance, défiance, fatalité, renoncement, résignation, autant de mots que nous pourrions employer pour qualifier la représentation qu'ont les habitants de l'action des politiques (et des industriels) en général et en matière de risques industriels en particulier⁸.

Mécaniquement pourrait-on dire ce sentiment conduit à une difficulté générale de mobilisation, à la problématique générale de la participation citoyenne qui est bien documentée maintenant depuis de longues années par les travaux de sciences sociales⁹.

Il y a donc un scepticisme généralisé sur la capacité des industriels et la capacité/volonté de l'Etat à faire bouger les choses :

« c'est comme ça, oui, il existe des industries... » (salarié 7) ;

« Elles sont là donc c'est comme ça. Oui le risque, oui le risque est peut-être très fort, très dangereux mais c'est comme ça : on est habitué » (retraité 12).

⁸ Il faut préciser que cette distance à l'égard de la politique ne signifie pas nécessairement un désintérêt vis-à-vis du politique. Ce sont les formes et pratiques contemporaines de l'action politique traditionnelle qui sont critiquées.

⁹ La crise de légitimité, bien perçue par les politiques, a pu entraîner un recours à la participation citoyenne comme moyen de redorer le blason de la représentation politique. Mais les exemples contreproductifs ne manquent et la crise démocratique a pu gagner jusqu'aux lieux de la participation citoyenne. Voir sur ces points Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil « La république des idées », 2008 ; Marion Carrel, « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », in *Informations sociales*, 2013/5, n°179, pp. 144-151 ; ou encore François Bonnaz, *La participation citoyenne au secours de la représentation politique ?*, Classiques Garnier, Paris, 2021.

Le rapport aux politiques (au pluriel cette fois) est variable : on pourrait dire que plus la personne politique en question est éloignée, plus sa capacité/ volonté est questionnée. Capacité ou volonté, ce n'est d'ailleurs pas très clair. Les choses parfois sont à peine dites : tout se passe aussi comme si l'on n'osait pas véritablement avouer son grand scepticisme.

Si l'élu local tire un peu mieux son épingle du jeu, ce meilleur degré de confiance est parfois modulé par la réelle pratique que l'on peut en avoir : si l'on a soi-même participé à un Conseil municipal par exemple, et que l'on a vu faire son élu principal...la confiance peut là aussi se voir considérablement entamée (il est fait état de copinage, ou de pratiques qui si elles sont perçues comme « normales » minent cependant la confiance dans le personnel politique).

La confiance est encore plus difficile à rétablir quand le riverain a lui même fait l'épreuve du pouvoir et a constaté des pratiques qu'il réprouvait...

L'on est donc confronté à une situation complexe du point de vue des objectifs de la Métropole : une société globale défiante à l'endroit des politiques croisée à un déficit de confiance vis-à-vis des industriels.

Cette posture n'est sans doute pas nouvelle notamment pour l'ICSI qui a pour objectif la construction d'une culture de la sécurité partagée : la relation au risque doit s'envisager de manière autrement dynamique pour réduire justement l'impact des conséquences néfastes de l'accident ou des nuisances.

Le travail à faire semble donc considérable et nécessaire en ce sens où cette posture n'est pas de nature à provoquer une meilleure prise en compte des risques. Le face-à-face qui résulte d'une défiance ne constitue pas le meilleur point de départ pour un autre type de relation.

Orientation générale du dispositif : construire une configuration de relations qui permettent de déplacer l'ensemble des « parties prenantes » comme l'on dit, aussi bien les riverains que les industriels et les élus (le rapport aux élus ne permet pas, en l'état, de les situer comme tiers indépendant).

On pourrait donc tenter d'expliquer le rapport aux nuisances et au risque par le croisement de deux aspects qui traversent la société :

-la défiance à l'endroit du politique...

-...qui s'intrique avec la réelle difficulté psychique de vivre dans un environnement qui présente des risques objectifs réels.

Comment travailler sur un non sujet (en l'état) c'est-à-dire un sujet qu'il est difficile d'aborder aussi bien pour soi qu'avec des personnes dont on questionne plus ou moins la réelle volonté de traiter vraiment ce sujet ?

C'est toute la question qui est posée à ce projet de dispositif de concertation/participation envisagé par la métropole de Rouen.

Quelles thématiques centrales ?

La communication des consignes et leur expérimentation :

La communication des consignes à la population pourrait constituer le premier objectif de ce dispositif de concertation. Cette demande est présente dans de très nombreux entretiens :

« il faut que la population comprenne tout de suite ce qu'elle doit faire » (salariée 3) ;

« je suis allée travailler, je ne savais pas. Je n'étais pas au courant. C'est en arrivant sur le site de mon travail que j'ai vu ce qui arrivait » (salariée 1) ;

« ici, on n'a pas subi, mais on n'est de toutes façons pas du tout informés » (retraité 3) ;

« par rapport à Lubrizol, l'information est compliquée : sortir ou pas, on ne sait pas. On ne sait pas si on peut y aller ou pas. Donc on a peut-être des risques pour la santé, mais on ne sait pas. En en parlant autour de moi, en recoupant les infos, une enquête en quelque sorte, je me dis j'y vais et je verrai bien. Mais le bon sens aussi, s'il pleuvait de la cendre, je ne serais pas sortie. Mais pas d'info arrivée en tout cas » (salariée 3).

En absence d'information cette habitante, éloignée du site même de l'accident s'interroge car elle doit se rendre à Rouen. Elle construit donc, à partir de différentes sources, son attitude car elle précise que « l'information n'est pas arrivée ». Elle attend donc une information officielle en qui elle puisse avoir confiance (la télévision, les voisins ne suffisent pas). Elle pèse le pour et le contre, entre ses contraintes du jour et le risque qu'elle imagine mais dont elle ignore tout.

La nécessité d'une information claire, massive, émanant d'une source de confiance apparaît comme une évidence.

Et lorsque qu'un travail de sensibilisation est fait, il arrive que ce travail ne contribue pas à une prise au sérieux des consignes. Citons l'exemple de cette retraitée de l'Education nationale qui raconte son expérience d'ancienne directrice d'école située juste devant xxx. Le formateur lui explique ce qu'il faut faire en cas d'accident. Devant ce qui lui semble dérisoire au regard de ce qui « trône devant l'école », le formateur lui répond : « Madame, de toutes façons, vous n'aurez pas le temps de souffrir ». Où l'on voit qu'il est évident que ce type de réponse n'est pas de nature à favoriser l'émergence d'une culture du risque parmi les habitants, même s'ils sont de bonne volonté.

« la sécurité, ça commence chez soi. Se mettre en sécurité, la population doit savoir. Il faut donc faire des exercices, ça montre ce qu'il faut faire, avec peut-être une dimension ludique » (retraité 6) ;

« nos enfant sur Rouen. Quand ça a eu lieu, on leur a demandé de venir ici. Mais mon fils, il fallait qu'il aille travailler. Ma fille, elle a choisi de s'enfermer. Mais, pour moi, il fallait partir. On nous raconte que des conneries, on nous berne, j'ai aucune confiance en rien » (retraité 1) ;

« depuis, le covid, je n'ai plus confiance : tout a été dit et le contraire le lendemain » (retraité 2, ancien élu d'une petite commune).

Chacun réagit au moment de l'accident comme il lui semble juste de réagir. Si certains connaissent les consignes de sécurité de base, la plupart les ignore. Et dans ce cas, on voit que les consignes, même si elles sont connues, ne sont pas nécessairement suivies d'effets en raison d'un niveau de défiance très élevé¹⁰.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une question de communication, de pertinence de canaux, mais bien d'une question de confiance dans les pouvoirs qui organisent la vie de la cité.

Retrouver la confiance, est semble-t-il le prérequis absolu si l'on veut que les efforts de communication puissent être suivis d'effets. Le dispositif à venir doit prendre au sérieux cette question.

Bien sûr, tous les habitants citoyens n'ont pas ce niveau de défiance radicale. Mais la tonalité générale de nos entretiens révèle bien cependant a minima un scepticisme d'ensemble sur le degré de vérité des informations transmises.

L'influence du contexte politique global sur le rapport au risque est indéniable. A l'évidence, le rapport aux consignes n'y échappe pas, quelle que soit la qualité intrinsèque de celles-ci.

Pour prouver le bien fondé de leurs assertions, un certain nombre de « dénis de démocratie » ont été évoqués au cours de nos entretiens :

« rappelez-vous 2005...l'histoire du traité » (retraité 1)

La question de la cohérence des consignes est aussi parfois pointée (de manière assez rare, car pour pouvoir pointer les incohérences d'une proposition, encore faut-il s'y intéresser un minimum) :

« en aucun cas on a dit : « arrêtez les VMC ! ». On ne sait pas ce qu'il faut faire en réalité » (retraité 9).

La première priorité serait donc la communication d'une action claire (« des choses simples et des consignes claires » salariée 3). Il ne s'agit pas à ce moment-là de comprendre ce qu'il s'est passé mais de pouvoir agir de manière quasi mécanique, sans réfléchir. L'information donnée ne doit pas conduire à se poser des questions.

Dans cette perspective, on peut penser que les exercices constituent un élément déterminant de la mise en action au moment de l'accident, exercices qui sont demandés par une partie de notre échantillon¹¹ :

¹⁰ Il faut également prendre en compte les réactions au moment même de l'événement, qui peut provoquer des sentiments face auxquels toute consigne, même parfaitement connue intellectuellement, ne pèse pas forcément très lourd.

¹¹ Il faudrait voir dans quelle mesure des simulations encadrées du dispositif FR-Alert serait envisageables. Se saisir de la nouvelle technologie d'alerte pour en faire des ateliers pratiques, et pas une campagne de diffusion

« il faut faire des exercices, qu'on s'entraîne à agir au moment où il est vital de le faire » (salarié 5) ;

« il n'y a pas assez d'exercices, de vrais exercices. Ce serait intéressant de voir concrètement comment ça se passe quand il y a une alerte et qu'il faut appliquer des consignes » (salarié 15)

Pour conforter cette idée, rappelons ici que l'être humain retient 10% de ce qu'il lit, et 90% de ce qu'il expérimente.

La communication sur les risques d'accident

La communication pourrait également porter sur les risques réels liés à l'environnement (entendu comme présence d'usines à risques) :

« il faut que la communauté soit informée des risques liés à l'environnement, que les gens sachent ce qui peut se passer comme accident » (retraité 6) ;

« il faut informer les gens, qui ne sont pas au courant. Les jeunes ne sont pas au courant. Il faut faire voir la gravité du problème. Faire prendre conscience à la population » (retraité 12).

Le dispositif pourrait envisager de travailler sur une cartographie du risque :

« il faudrait revoir la réalité de l'évaluation des risques du point de vue cartographique, l'accident l'a démontré : l'évolution du territoire aurait dû amener à ré-aménager le site industriel, et il faudrait également une information plus « personnalisée » notamment en se basant sur les cartographies de risque : dire la réalité individuelle à chaque habitant de la Métropole. »

« Est-ce que la population connaît seulement la présence de risques ? Il faut une information sur le risque réel. L'information permet de la vigilance, ça pèse dans le débat public » (salariée 6)

Une véritable culture du risque est parfois souhaitée, tout en admettant que des contextes différents induisent sans doute des rapports et donc une culture du risque différente et plus difficile à faire émerger :

« Qu'est-ce qu'il faut faire s'il y a un risque ? Au Japon, le risque est intégré chez les gens. Ils ont tous un petit sac de secours (radio, lampe de poche, etc). Mais ici, il y a peu d'accident, leur territoire est plus propice à ça » (salarié 9)

dans les boîtes à lettres. Avoir une fenêtre-témoin et des exercices sur la manière de se confiner, de mettre le scotch, trouver la bonne fréquence radio, travailler avec les populations sur les itinéraires d'évacuation, pour qu'ils comprennent bien dans quel cas évacuer et dans quel cas non, etc.

Mais la communication sur les risques suppose un minimum de personnalisation du propos pour que celle-ci trouve un écho auprès des personnes auxquelles elle s'adresse. Une communication « générique » pour l'ensemble du territoire de la Métropole n'aura que peu d'effets. Les sciences cognitives démontrent en effet qu'un discours sur les risques doit être personnalisé pour qu'il retienne l'attention : il est impératif de parler non pas des risques de manière générale, mais bien des risques pour soi, ses proches, ses biens. Cette forme d'individualisation provoque un « éveil émotionnel » qui est le premier levier pour mobiliser le comportement.

Concernant la Métropole de Rouen Normandie, il conviendrait a minima de travailler à la définition de trois ou quatre zones, quatre entités géographiques cohérentes du point de vue de l'exposition aux risques (en fonction de leur typologie, éloignement, etc.), de manière à calibrer le discours en fonction d'une réalité propre à chacun de ces territoires, ramener l'information à une forme de proximité du point de vue du vécu des populations.ⁱ

La sécurité et le contrôle de la sécurité

« On devrait mieux savoir ce que font les industriels du point de vue de la sécurité. Et il y a encore moyen d'augmenter la sécurité » (retraité 3) ;

A propos de Lubrizol : *« on se demande comment des choses comme ça peuvent arriver. Ce n'est pas normal » (salariée 3) ;*

« ils trichent, ils ne donnent pas assez d'informations. Ils préfèrent les amendes. Que pensez-vous des usines nucléaires ? C'est beaucoup étouffé par l'Etat » (salarié 11).

Une personne prend l'exemple du scandale sanitaire de Buitoni pour appuyer la nécessité de re-penser le système du contrôle, car pour lui les dés sont pipés, l'auto-contrôle ne marche pas. Le dispositif devra inscrire ce sujet du contrôle des industries locales par la DREAL, et de manière générale, l'information sur la situation environnementale locale.

Certains cependant expriment une confiance entière dans les industriels pour la question sécuritaire :

« j'ai confiance dans les industriels. En général je suis rarement inquiet, à part dans les cas graves » (étudiant 1) ;

« Je ne doute pas de la sécurité mise en place. On peut avoir confiance en eux » (salarié 1) ;

« J'ai un haut degré de confiance dans les industriels. Ils font globalement tous bien leur métier. C'est une minorité qui pose problème. Et pour ceux-là, il faut taper au portefeuille : pas de souplesse, pas d'arrangement. Il faudrait des contrôles inopinés » (salariée 6).

Du point de vue de l'image des industriels que se font les riverains, cette dernière citation est particulièrement intéressante. Cette jeune femme distingue nettement deux groupes

d'industriels, la « minorité », des autres. Cette conception repose sur son avis général (une bonne image) modulé par l'expérience concrète et récente de son père : celui-ci a reçu des « *courriers menaçant d'un industriel* ». L'idée d'une minorité qui « pose problème » repose donc sur une expérience familiale précise, son avis général reposant sur un sentiment global provenant d'une confiance dans le pouvoir des règles et des normes (elle est juriste de formation).

Dans le second cas, cet avis, rarement exprimé peut s'expliquer par le fait que son frère travaille à Lubrizol avec qui il est en lien.

Son frère lui parle des mesures prises pour la sécurité de l'industrie, et lui a raconté ce qui a été fait après l'accident de septembre 2019 (il lui a raconté le « traitement » effectué).

Il est bien évidemment difficile de se prononcer sur les mécanismes psychologiques ou sociaux¹² qui lui permettent d'émettre ce jugement. Mais, du point de vue de la construction du dispositif, au fond peu importe : la proximité avec un acteur industriel (son frère) qui lui explique ce qui se passe en cas d'accident, les mesures prises, etc, semble de nature à instaurer une certaine confiance dans l'industriel. Il ne dénie pas la possibilité d'un accident (« *le risque zéro n'existe pas* », « *le risque est toujours possible, voyez le covid* ») mais il croit sincèrement que les mesures prises sont les meilleures possible. La visibilité des actions contribue ainsi au dialogue.

Cette hypothèse est confirmée à plusieurs reprises dans nos entretiens :

« mon beau-père travaille dans une usine à Vernon. Il y a des risques, mais ils font attention. J'ai plutôt confiance dans les industriels pour faire gaffe aux risques » (lycée 1) ;

Ou encore :

« quand on y travaille, il y a tellement de sécurité, qu'on pense qu'il ne peut rien se passer » (retraité 9).

Enfin, un « ancien de la pétrochimie » :

« on attend trop parfois d'avoir des petits incidents pour aller un peu plus loin. On ne va jamais assez loin. Oui, on a mis en place des choses conséquentes, mais on pourrait aller plus loin. Il reste toujours un petit delta qui pourrait être fait. Mais après, soyons clairs, c'est des problèmes financiers. Le mieux c'est que ça n'arrive pas. Mais par moments, on ne se rend pas compte que les gens se posent des questions » (retraité 6).

Ce point de vue, pour ainsi dire de l'intérieur puisque s'exprime un ancien de la pétrochimie comme il se définit lui-même, va dans le sens d'un scepticisme sur la volonté réelle des industriels de faire *tout* ce qu'il faut pour limiter les risques d'accident.

Tout se passe, pour lui, comme si l'industriel attendait la limite, parfois même jusqu'à « l'incident » pour prendre certaines mesures, en raison de questions financières.

¹² Ce n'est pas le lieu de discuter cette question, mais dans le champ académique les discussions font rage pour apprécier les différents déterminants qui rendent compte d'une action ou d'une représentation.

Ce point de vue semble partagé par bon nombre des personnes que nous avons rencontrées.

Il est alors nécessaire de contrôler le contrôle. La plupart de nos entretiens montre un grand scepticisme sur le « sérieux » de l'autocontrôle. Et même lorsque c'est un expert qui vient de l'extérieur, certains suspectent une manipulation de ce qui est montré à l'intervenant extérieur :

« quand les inspecteurs viennent, il ne faut pas qu'ils montrent ce qu'ils veulent. Il faut renforcer les contrôles, l'argent ne compte pas dans ce cas-là. » (salarié 15).

Le risque chronique (environnemental et sanitaire)

L'importance de l'enjeu sanitaire évoqué en première partie donne l'idée à certains de prendre appui sur l'accident de Lubrizol pour décortiquer une expérience récente¹³.

Lubrizol deviendrait alors un cas qu'il faudrait analyser sous tous ses aspects afin d'en « tirer toutes les leçons » notamment sur l'aspect de la santé. « L'exemple de ce qu'il ne faut pas faire » pourrait servir d'exemple générique afin d'imaginer un process global de la gestion du risque en zone Seveso (« il faut présenter les sites Seveso et à risques ») :

« il faut faire un retour sur Lubrizol, c'est un exemple à déployer. On ne sait pas où on en est » (salarié 9) ;

« le plus important, c'est de parler de la santé. La sécurité aussi, mais d'abord la santé. Il faut prendre en considération les habitants » (retraîtée 4) ;

« le plus important c'est le problème de la pollution¹⁴ : « qu'est-ce qu'on risque » avec ces accidents ? » (salariée 1).

La préoccupation centrale est bien celle-là : le risque pour la santé une fois que l'accident a eu lieu. Considéré comme inévitable, mais accepté, c'est la seule question qui reste car on a le sentiment qu'elle peut être maîtrisée, que l'on peut savoir alors que le risque zéro n'existant pas, on sait que l'accident est possible mais que n'importe quelle mesure de prévention ne pourra jamais nous mettre 100% à l'abri de l'accident. C'est en quelque sorte la contrepartie demandée aux « pouvoirs ».

On voit bien alors que l'idée d'un dispositif de concertation peut avoir là sa fonction : dire ce qui se passe vraiment au niveau des conséquences des accidents. Sur ce point les entretiens semblent montrer un véritable accord entre les parties prenantes (industriels, riverains et associations).

¹³ Lubrizol est donc le cas permettant l'expression d'une problématique plus vaste liée aux risques chroniques. Pour les populations auditionnées, le risque chronique s'entendait aussi comme au-delà du seul post-accidentel Lubrizol, couvrant la pollution historique et ses effets actuels, plus les pollutions du quotidien (fumées, rejets eaux, sols, etc.).

¹⁴ Dans nos entretiens, le mot « pollution » est employé dans les sens les plus variés : de la simple pollution sonore aux « conséquences du nuage de Lubrizol », il est parfois difficile de savoir de quelle pollution exactement parle notre interlocuteur. Sans doute le dispositif devra consacrer un temps à la stabilisation du vocabulaire afin de s'assurer que l'agir communicationnel ne soit pas perturbé par des questions de vocabulaire.

« Ici on n'a rien subi, mais notre fils se mariait à Rouen le 2 novembre 2019, et là, ça sentait comme pas possible, c'était irrespirable » (retraité 2)

Le risque sanitaire réclame du soutien : telle salariée est allée voir « toute seule » son médecin. Elle aurait souhaité être accompagnée dans cette démarche et ne pas être seule à prendre la décision.

Un certain nombre d'entretiens évoque un lien direct entre les accidents, (voire l'activité des industriels) et des maladies :

« ma grand-mère a une pneumonie. Son médecin lui dit que c'est lié à Lubrizol » (lycéen 1).

Ce lien établi entre présence des industries et maladies s'appuie souvent sur un avis d'expert (en l'occurrence le médecin) mais pas systématiquement :

« il est évident que les industries, à la longue, c'est néfaste pour la santé » (retraitée 12) ;

« le premier jour, tout le monde se gratte, est-ce que c'est normal ? C'est grave. On n'est pas informés » (salariée 7) ;

« c'est démontré que si on respire des saloperies, on développe des maladies. Y a pas photo. Il faudrait enfin qu'on en prenne conscience et qu'on en tire les conséquences » (retraité 8).

Cette conviction partagée, à des degrés divers, par la plupart des personnes rencontrées pose la question de l'objectivation de ce lien et du problème des données dont on dispose pour évaluer véritablement l'impact sanitaire de la présence des industries : comment parvenir à établir ce lien ? Comment mesurer l'impact réel si, par exemple, on n'a pas de données avant un accident ? Cette question est au cœur des revendications de ceux qui cherchent à démontrer la responsabilité de Lubrizol dans la pollution de l'environnement :

« A Lubrizol, ça sent toujours pareil. Il y a eu une remise en état et c'est comme s'il ne s'était rien passé. Quand je passe devant, ça sent toujours autant. J'ai le sentiment que rien n'a été fait » (salarié 14).

Industrie et économie locale

La quasi totalité de nos entretiens souligne l'importance de l'industrie dans l'économie locale. Bien sûr, l'importance donnée à l'emploi est plus ou moins forte mais tous mentionnent le rôle central de la présence des industries dans la région. Et donc, si l'on « met trop de pression sur l'industrie », on risque de voir le chômage et les taxes locales augmenter. Il faut donc raison garder et trouver un mode de relations qui améliore la sécurité tout en sauvegardant les apports des industriels, un équilibre entre sécurité et emploi :

« Ils font du bon boulot, il faut les encourager. Ils produisent quelque chose, on a besoin d'eux » (salarié 14) ;

« c'est aux industriels de prendre les précautions. Mais que ça ne tourne pas au détriment de l'emploi. Il faut trouver un équilibre. L'emploi c'est primordial. » (retraité 10).

Ce point de vue est intéressant car il exprime clairement la délégation du risque à l'entreprise. Si tous ne l'énoncent pas aussi clairement, il nous semble que c'est au fond ce qui semblerait juste à la plupart des personnes rencontrées. Comme il existe des « services compétents en cas de coup dur », on peut faire confiance, même en cas d'accident. Ce propos, énoncé clairement dans ce cas, est assez représentatif de la majorité des personnes rencontrées.

Il pose cependant clairement la question de la possibilité de la culture du risque entendu comme construction collective et partagée de la gestion du risque. Si... :

« Je suis là pour l'emploi » (salariée 1),

alors tout le reste ne compte pas pour moi.

Au-delà de l'emploi et de l'activité économique apportée par les industriels, c'est parfois l'ensemble de la dynamique globale de nos sociétés occidentales qui est suggérée :

« on ne veut pas du risque, mais on consomme. Alors ??? » (salarié 10).

Enfin, le souhait que les entreprises déménagent existe mais est plus rarement exprimé :

« Lubrizol devrait déménager, il faut virer les usines de la ville. Il faut les subventionner pour partir, personne n'en veut. Il faut arrêter tout ce qui est polluant, le monde du business, il faut le rayer » (retraitee 1).

Peut-on dire que L'emploi surdétermine le rapport aux risques, à l'accident et aux nuisances ?

Conclusion 1 : un dialogue orienté en vérité pour restaurer la confiance

Arrivé au terme de cette enquête sur les *représentations* du risque (et des nuisances) auprès des habitants de la Métropole rouennaise, et au regard de l'ambition du dispositif envisagé, nous pouvons mettre en exergue quelques points qui nous semblent déterminants pour le succès du dispositif.

La **question de la mobilisation**, qui était au cœur de notre lettre de mission, se justifie pleinement : on peut affirmer que les riverains, à quelques rares exceptions, qu'ils soient proches ou plus éloignés d'une zone Seveso ne se mobilisent que très peu (voire pas du tout)

autour de ces questions de risques et nuisances. Il est remarquable que ce constat est valable quel que soit la classe sociale, le sexe, le niveau de diplôme, la trajectoire professionnelle ou personnelle, ou encore l'âge des personnes rencontrées. Bien sûr des différences peuvent être trouvées dans l'expression, le rapport exprimé aux risques et nuisances, la connaissance même de l'existence d'industries à risque, la conscience du risque (très élevée ou inexistante), les peurs (ou non) liées à la présence d'industries à risques. Mais, et c'est ce qui importe au regard de l'ambition du dispositif, ces différences ne débouchent qu'exceptionnellement sur une mobilisation, quelle que soit la forme qu'elle pourrait prendre.

Aussi si le dispositif veut parvenir à justifier son existence au-delà d'un effet d'affichage (une sorte de *riskwashing* en quelque sorte), il doit à notre humble avis prendre ce diagnostic au sérieux.

Aussi cette enquête sur les représentations du risque nous permet de mettre au jour les **facteurs qui pourraient constituer un ressort d'une éventuelle mobilisation**.

De manière tout aussi remarquable, les conditions d'une réelle mobilisation, si l'on prend les déclarations des acteurs au sérieux, semblent, elles aussi, faire l'unanimité, là aussi à quelques exceptions près (emprise du Capital contre laquelle on ne peut rien, ou encore absence de volonté des pouvoirs publics).

- Une demande de **vérité** : dire vraiment ce qui se passe (l'activité des industries, les mesures de sécurité, ce qui se passe *vraiment* en cas d'incident – un torchage par exemple -, ce qui se passe *vraiment* en cas d'accident, etc. Ce dernier point, on le sait, peut entrer en contradiction avec ce qui est parfois supposé par la population comme une doctrine du pouvoir : ne pas effrayer la population pour éviter les effets de panique par exemple, représentation exprimée par certains pour justifier la manière donc la préfecture a réagi au moment de l'accident de Lubrizol).
- Cette orientation à la vérité serait susceptible de rétablir la **confiance** qui est, en l'état, très peu existante (seuls ceux qui ont confiance en l'industriel pour faire ce qu'il faut pour limiter les risques d'accident, ou limiter les nuisances sont ceux qui soit ont un itinéraire dans le monde industriel, soit sont en relation avec quelqu'un qui travaille dans ce monde industriel).
- C'est un **dialogue** qui, orienté en vérité, peut permettre de contribuer à rétablir la confiance. Le dispositif doit donc s'envisager comme un lieu de dialogue qui doit permettre de prendre au sérieux toutes les paroles énoncées : les industriels, les riverains, les associations semblent disposés à entrer en dialogue si celui-ci permet un échange constructif, au sein duquel « toutes les choses sont dites ». A ce titre, l'animation de ce dialogue par un tiers médiateur indépendant apparaît comme un incontournable, a minima pour les premières phases de travail du dispositif.
- C'est à ces conditions qu'il sera possible de retrouver un **mouvement de pensée** sur ces thématiques afin **d'articuler pensée et actions**. La très grande majorité des riverains, en « préférant ne pas y penser », se désintéresse ipso facto de toute action :

connaissance des consignes, vigilance, participation à des actions militantes, ou à...des dispositifs de concertation (sur ce sujet bien sûr, mais pas seulement).

- Pour parvenir à articuler pensée et action, les éléments empiriques récoltés, mais aussi les théories les plus récentes (voir par exemple *Commun* de P. Dardot et C. Laval¹⁵) font signe vers la nécessité de **partager une activité** afin de **construire du commun**, une action partagée. Le dispositif à venir pourrait être ce lieu où le commun (diagnostic partagé, informations et communications élaborées en commun, proposition d'actions concernant les risques et nuisances) résulterait d'échanges, d'une interconnaissance qui peu à peu s'affirmerait. Le dialogue orienté en vérité constituerait le premier étage de cette activité partagée.
- Enfin, l'ICSI porte le projet d'une culture de sécurité industrielle. Notre enquête attire l'attention sur ce qui pourrait être un complément nécessaire à l'émergence de cette culture de sécurité : une **culture du risque** (industriel, mais pas seulement, le risque devant sans doute aujourd'hui être pensé de manière horizontale et transversale) appréhendée comme une pensée de la gravité des conséquences et de la probabilité d'occurrence d'un événement redouté : ce travail, élaboré en commun par l'ensemble des parties prenantes ouvrirait alors la possibilité d'une mobilisation continue des habitants. Pour Beck, cette pensée du risque ne peut alors s'envisager sans des transformations radicales de la vie publique, transformations dont nos entretiens, qu'ils soient auprès d'industriels ou d'associations (y compris les plus militantes) révèlent l'attente.

Conclusion 2 : objectifs et forme du dispositif

Point de départ : le scepticisme à l'endroit du dispositif

« Lubrizol, il n'y a rien de fait. Il faut s'en occuper. Ils ont fait quoi ? Les agriculteurs, est-ce qu'on les a indemnisés ? il faut s'en occuper avant de s'embarquer dans un autre bateau...On cache trop de choses » (salarié 15) ;

« est-ce que l'avis du peuple intéresse ? Ils font semblant. Ça les intéresse seulement quand c'est dans leur intérêt. Ils font ce qui les arrange. Ce serait intéressant de savoir ce qu'il se dit à l'intérieur (de l'industrie) » (salarié 14).

Objectifs

Objectif principal : inverser la tendance et quitter le scepticisme

Moyen : travailler ensemble autour d'un objectif général d'information (une activité commune comme ferment de la confiance)

Axe de travail essentiel : travailler sur la communication à destination du grand public. Qui pourrait être un axe de travail partagé par l'ensemble des parties prenantes. Il faut par ailleurs du concret : développer des actions concrètes dont les riverains voient les

¹⁵ Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2015.

conséquences réelles.

1. Que font (fabriquent) les industriels ?

2. Quels « événements » indésirables peuvent produire les industries afin de dédramatiser d'une part, et de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue d'autre part :

« L'information est primordiale, il faut sensibiliser. Un circuit d'informations industrielle-maire-commune et habitants » (atelier Grand-Quevilly) ;

« faire des bilans à la Tv plus réguliers. Donner plein d'infos, nos industries vont bien. Il faut dire les choses, dire ce qui se passe. Il faut rassurer » (retraité 9).

Nécessité d'information aussi sur des choses simples :

« une torche, ça fait peur. Moi, je n'ai pas peur car je sais ce que c'est. Mais les gens ne savent pas, il faut donc expliquer pour qu'ils sachent que beaucoup d'événements qui les inquiètent en réalité ne sont pas du tout dangereux » (retraité 6).

3. Faire connaître les premiers réflexes de mise à l'abri : les consignes

4. Réaliser des enquêtes (auxquelles participerait l'ensemble des parties prenantes), dont les objectifs et les résultats seraient partagés à la fois par les industriels et les riverains. Du côté des riverains, il y a une forte demande d'objectivation des conséquences de l'activité industrielle :

« si l'on veut parler de la pollution, de la nappe phréatique par exemple, provoquée par Lubrizol, il faut pouvoir le prouver. Des études sont nécessaires, d'où l'importance de la présence d'experts indépendants dans le dispositif » (salarié 4).

5. Etablir un diagnostic de la situation physique de l'entreprise pour une analyse des risques réels.

« je suis sceptique sur les capacités de l'Etat. Il faut des effectifs. Un bilan exhaustif des risques des industries n'est pas fait. Le danger pour l'extérieur, on ne sait pas. Les Seveso ne sont pas plus contrôlées que les autres. Le dispositif pourrait contribuer à établir cela. » (retraitée 6)

6. Un certain nombre d'entretiens évoquent la réflexion sur les sanctions comme pouvant constituer un objectif de travail du dispositif :

« ça fait partie de la transparence et du dialogue. Quand il y eu des manquements à la sécurité, la population doit être mise au courant. Il ne faut pas les passer sous le tapis. Et les sanctions doivent être discutées » (salarié 4) ;

« il faut imposer des amendes beaucoup plus grosses » (retraité 12).

Les acteurs incontournables d'un processus de concertation sur les risques industriels

Sans surprise, en fonction de la trajectoire des personnes rencontrées, les personnes citées comme centrales sont différentes : telle ancienne inspectrice du travail mettra en avant la nécessaire indépendance des intervenants experts, tel ancien de la pétrochimie insistera sur la nécessaire présence des responsables de la sécurité des industries.

Il y a là un enjeu pour le futur dispositif : parvenir à mettre autour de la table la plus grande partie des acteurs les plus cités, en entendant toutes les volontés exprimées.

Un point commun : la très grande majorité des entretiens insistent sur la nécessaire formation de tous ceux qui participeront au dispositif : si la présence de riverains est bien sûr souhaitée il faut que ces riverains ne soient pas « naïfs » ou « ignorants » ou encore « trop profanes ». Proposer une séance de sensibilisation préalable pourrait là-aussi attirer des populations, au-delà du bénéfice sur la qualité des échanges que cela procurera. Enfin, commencer à se connaître à travers la participation à une formation est un bon principe de départ pour sortir de la posture de face-à-face actuelle.

Faisant consensus : élus (et agents techniques, au niveau communal et de la métropole), industriels, associations de quartier, préfet et DREAL, opérationnels de secours, la sécurité civile dans son ensemble, médecins notamment à Bois Guillaume.

Cités de manière plus aléatoire : Experts (« des gens calés en sécurité industrielle, mais plutôt indépendants » (salariée 3), de type médical (pneumologues, pédiatres, etc.), ou environnemental, médecine d'urgence, le(s) Ministre(s), citoyens tirés au sort

Qui font davantage débat : les médias, les associations de protection de la nature

Un **tiers**, médiateur, constituerait sans doute une condition nécessaire à la réussite du dispositif

Concernant la présence de riverains, l'avis n'est pas généralisé mais se dégage plutôt l'idée de riverains qui soient informés un minimum des enjeux et qui possèdent déjà une certaine connaissance des problématiques traitées dans le dispositif :

« des riverains...je ne sais pas, mais tirés au sort, clairement non. Il vaut mieux passer par des associations, leur présidents, etc, mais le riverain lambda non » (retraité 3).

L'idée générale est qu'il faut des riverains formés, conscients des enjeux, et qui ne découvrent pas les questions au moment de leur arrivée dans le dispositif. Il faut des connaissances, n'importe qui ne peut pas s'improviser participant.

(Question du rapport au savoir)

« une mixité de classes sociales, avec tous les métiers » (salariée 3)

Le rapport des riverains aux associations

« l'UVL, ils défendent leurs santé. C'est plus une affaire d'avocat qu'autre chose. Mais c'est une action légitime » (retraité 3)

« l'UVL, oui, ce sont les premières victimes, ils ont respiré toutes les cochonneries » (retraité 3).

La forme du dispositif

Les entretiens sont assez pauvres de ce point de vue.

Volonté exprimée d'un dispositif pérenne, itinérant (de communes en communes / de zone de risques à zone de risques) composé d'un « tronc commun » de participants, et d'un panel de la commune/zone concernée par la tenue de la réunion.

Importance systématiquement relevée des conditions pratiques, qui doivent favoriser la participation (proximité, horaires, possibilité de visio, la question des gardes d'enfants, etc.¹⁶).

La nécessité d'y accoler un moment de convivialité (se connaître, libérer la parole) est évoquée à plusieurs reprises.

Doit être accompagné d'actions de communication, événementielles¹⁷ (souhait de se rattacher aux évènements existants, ex. : « La rue des enfants »).

Qui doivent être les plus ludiques, attrayantes possible (pas de conférence par ex.)

Miser sur la « constance » de l'information plus que sur son « intensité » pour accroître la visibilité du sujet, et donc l'acculturation locale¹⁸.

D'abord viser un objectif d'information, plus que de concertation. Si co-décision il doit y avoir, elle devra porter sur la définition des mesures de protection/mise à l'abri, évacuation (ce qui profite à l'ancrage mémoriel). Pas sur la définition des seuils de rejet qui est de l'affaire des experts-spécialistes.

Sur ce point ce n'est pas évident : information, concertation ou décision...les avis sont partagés, y compris du point de vue des riverains...

« il faudrait que le dispositif permette d'augmenter la concertation avec les pompiers : ce sont les premiers témoins et les premières victimes » (retraité 3)

¹⁶ Le jeudi soir, avec possibilité de visio, voire en journée le samedi. Une fréquence qui devrait être de l'ordre d'une réunion par trimestre, a minima. Une réunion de lancement à Rouen puis des réunions par zone. La réunion de Rouen devrait concerner le "noyau dur" qui définirait la feuille de route annuelle.

¹⁷ Qui elles-mêmes pourraient porter les avancées, travaux, actions menés pas le dispositif.

¹⁸ Ce plan d'actions, qui intervient en support du dispositif dans l'effort d'acculturation, devra être défini par le Comité noyau dur, puis décliné par zone avec les populations concernées dans le cadre des réunions délocalisées, de manière là-aussi à ce que les spécificités du territoire donnent le "la" à la fois sur le rythme et la forme.

L'objectif central : pouvoir poser des questions et obtenir des réponses, ce qui **sous-entend des moyens financiers pour commander des études, analyses et autres.**

Annexes

Réunion avec le Directoire du Conseil du Développement Durable

Présents : Claire MONTAY – Hassan EL MACHKOURI – Pierre LENEL – Aurélien MAZIE – Lucien BOLOTTE - Gaétan DUBOIS (CFE-CGC) *Sureté des transports en commun de Rouen* – Pierre-Emmanuel BRUNET.

Assez en phase avec les riverains

Comprendre les risques passe aussi par comprendre le fonctionnement du réseau de transport par les gens.

Risque attentat chez Gaétan BUBOIS.

Risque industriel et enjeux économiques et emplois.

Ex-directeur de l'EPFN : Perception des riverains et de l'intérêt de l'entreprise pour la vie locale.

Place dans la stratégie économique du territoire.

Question de la transparence : la question de la diffusion à tous de la même information transparente.

Communication de crise. **Avoir de la transparence et de la coordination dans les consignes données.**

Intégrer les médecins du travail.

Travailler sur la confiance ! Restaurer cette confiance.

Ne pas créer des choses trop spécifiques - Garder une cohérence nationale.

Risques naturels doivent profiter de cette étude sociologique et de la future instance de dialogue – Ne pas s'interdire de venir sur les sujets des inondations. Plusieurs SEVESO sont en zone inondables d'ailleurs.

(Question de la pollution de l'Eau comme sujet connexe aux risques industriels). Ex : sur le quartier Luciline, test de bio-essais ne correspond pas aux standards de potabilité de l'eau.

On ne sais pas l'expliquer, comment on fait ?

La question d'utiliser de nouvelles méthodologies de test qualité (sortir des normes classiques) pourrait être une mission/méthodologie de travail de la future instance. Se permettre d'aller chercher des polluants / des résidus... (Remarque : ca ressemble à un institut éco-citoyen – idée portée par Rouen Respire surtout).

Axe de travail essentiel : Travailler sur la communication à destination du grand public.

Analogies sur Alerte Enlèvements – Prendre le dessus sur les émissions radio / télé pour passer les consignes de sécurité. **Avoir une communication au sens information. Pas une « publicité » ou un « auto-promotion ».**

(Rouen respire a fait un **film de sensibilisation de la plaquette PPI en plusieurs langues**. Regrette que celui-ci ne soit pas **davantage utilisé** par la puissance publique. Attention à la question de la langue – Il faut pouvoir se faire comprendre des touristes.)

Affichage dans les Syndics de copropriété

Développer une culture de l'exercice – Le CDD insiste sur le fait qu'il faut faire des exercices. Travailler sur les dispositifs d'alerte et qui émanent de gens « sérieux » et « reconnus » (on retrouve l'idée de la confiance / transparence). L'exemple des Plans Familiaux est cité – exercices grandeur nature.

Autre idée : L'instance peut être amenée à produire des actions – Ou faire par d'autres (MRN).

Travailler sur des outils – créer nos propres outils – Faire le lien avec le hackathon et la FING. Exemple cité : Association SENSOR COMMUNITY – Open-source.

Si on fait du concret qui vient du bas – on n'aura pas d'essoufflement.

L'instance doit être force de proposition auprès de l'ETAT pour faire bouger la gestion de crise.

Perennite et durabilité : Instance qui pourrait travailler sur l'anticipation des risques sur les 30 prochaines années et travailler sur des expérimentations, proposer des idées, lancer des choses alternatives... Avoir des visions de long terme qui ne soit pas remis en cause par la succession des gouvernements.

Autre sujet évoqué : mise en commun avec les territoires voisins de l'axe Seine.

Organisation de l'instance / gouvernance : institut le bon mot ?

1 seul organisme avec des commissions différentes. Parité et diversité

Avoir une personne qui anime l'institut. Avoir des lieux plus ou moins publics. Avoir un lieu dédié aux réunions de cet institut. Fonctionnement avec un Directoire / une collégialité avec parité. **Idée d'un binôme MRN (secretariat) et un Président/e indépendant de la MRN (sous forme collégiale).** Trouver une **personnalité qui n'hésite pas à dire que ça ne va pas.**

Les acteurs incontournables ? :

Sécurité civile, Etat, L'université et la recherche, ATMO, Tous les responsables de services vitaux, Citoyens / riverains, Opérateurs internet

Profiter des réseaux des acteurs qui siègent s dans l'instance (CFE-CGC a des gens partout dans les industries de France entière).

L'enquête empirique

Bois-Guillaume : 25 entretiens réalisés, quatre jours de présence sur la commune : 3 en barnum, 1 en atelier.

Grand Quevilly : 30 entretiens réalisés, cinq jours de présence sur la commune : 3 en barnum et 2 en ateliers.

Elbeuf : une vingtaine d'entretiens réalisés, trois jours de présence en barnum sur la commune.

Duclair : une quinzaine d'entretiens réalisés et deux jours de présence en barnum sur la commune.

Duclair :

1-Jeune femme de 30 ans, salariée 1, est allée travaillée le matin de l'accident de Lubrizol

2-Retraité 1, 65 ans, ancien ingénieur

3-Retraité 2, 70 ans, commercial

4-Retraité 1, 68 ans, femme au foyer

5-Salarié 1, 31 ans, boucher en activité (un frère à Lubrizol)

6-Retraité 3, 73 ans, ancien..., a repris une activité

7-Salariée 2, 38 ans.

8-Salariée 3, 34 ans, naturopathe

9-Lycéen 1, 15 ans

10-Retraité 4, 73 ans

11-Retraité 2, 70 ans

12-Salarié 2, 46 ans.

13-Retraité 5, 85 ans

14-Retraité 6, 65 ans (ancien responsable sécurité dans la petrochimie)

15-Retraité 3, 65 ans

-Industriel 1

elbeuf :

16-retraité 4, 72 ans éducatrice

17-salarié 3, 19 ans

18-salariée 4, 48 ans

19-retraité 7

20-salariée 5, 56 ans

21-salariée 6, 41 ans

22-etudiant 1, 17 ans

23-salarié 4, 36 ans

24-salariée 7, 50 ans

25-Homme, 32 ans, en recherche d'emploi

26-salarié 5, 50 ans

27- retraitée 5, 60 ans
28-retraitée 6, 64 ans
29-retraitée 7, 68 ans
30-salarié 6, 25 ans
31-salarié 7, 44 ans
32-salarié 8, 59 ans
33-salarié 9, 36 ans
34-salarié 10, 50 ans
35-salariée 7, 39 ans
36-retraité 8, 66 ans
37- salariée 8, 25 ans
38- salariée 9, 56 ans

Grand Quevilly :

39-retraité 9, 67 ans
40-salarié 11, 47 ans
41-salarié 12, 27 ans
42-retraitée 8, 72 ans
43-salariée 10, 21 ans
44-salariée 11, 23 ans
45-retraité 10, 80 ans
46-retraité 11, 65 ans
47-retraitée 9, 71 ans
48-retraité 12, 68 ans
49-lycéenne 1, 17 ans
50-salarié 13, 19 ans
51-salarié 14, 22 ans
52-étudiant 2, 19 ans
53-salarié 15, 58 ans
54-étudiante 1, 19 ans
55-retraité 13, 67 ans
56-retraité 14, 65 ans
57-retraitée 10,
58-retraité 15, 70 ans
59-salariée 12, 61 ans
60-salariée 13, 31 ans

Bois-Guillaume

61-retraitée 11, 65 ans
62-retraité 16, 80 ans
63-retraitée 12, 65 ans

Entretiens spécifiques :

- 5 associations rencontrées : Rouen Respire, FNE-Normandie, Union des Victimes de Lubrizol,...
- 3 « industriels » rencontrés (Madame Striga et Madame Maddocks de Lubrizol), Upside
- 3 élus rencontrés.

La durée des entretiens a été très variable. On peut établir une durée moyenne de 20 minutes environ (entre 10 minutes et 1 heure, voire deux heures pour quelques rares personnes).

Echantillon : Hommes / Femmes - équilibre

Age moyen : vigilance quant à la diversité lors des présences sur sites, mais léger biais du côté des retraités ou plus de 60 ans...

Les ateliers proposés le soir, à grand renfort de communication dans certain cas (Grand Quevilly par exemple) n'ont pas donné grand chose même lorsque l'atelier se déroulait au pied de Rubis terminal, dans le bourg de GQ...

Guide d'entretien semi-directif

Etude sociologique

« Risques industriels et attentes riveraines »

Les éléments suivants sont indicatifs : ils seront adaptés aux contextes ainsi qu'aux personnes rencontrées. *La relation de confiance est déterminante pour la qualité du matériau recueilli* : le guide n'est véritablement qu'un guide ayant pour but de s'approcher au plus près du vécu, des représentations et des idées (hypotheses, raisonnements, décisions) de la personne.

1. Présentation de l'étude et de son ambition, ce que l'entretien doit apporter à ce projet

Comprendre les représentations du risque, les raisons de non adhésion au dispositif de gestion de crise (*gestion préventive*), les raisons des comportements jugés inadaptés en dépit des différents plans élaborés.

Améliorer la situation de crise, construire une communication de crise adaptée aux riverains, à leurs modalités du rapport à l'événement.

Cette étude sociologique préfigure la mise en place d'un dispositif de concertation publique sur le territoire de Rouen. Elle vise à recueillir les attentes de l'ensemble des parties prenantes afin que ce dispositif ait toutes les chances de promouvoir, avec l'assentiment de toutes et tous, une culture de sécurité partagée.

Cette démarche a pour horizon l'intérêt général relevant du bien commun.

Les trois objectifs prioritaires :

1/ sujets fédérateurs 2/ forme adéquate 3/ acteurs incontournables

2. Variables fondamentales

Nom prénom coordonnées

Anonymat garanti

Sexe / âge / profession / diplôme / famille / enfants / membre d'une association /

Engagement politique ? / propriétaire / locataire

Mode d'organisation de la vie privée

Durée d'habitation / durée de travail dans la commune

3. Identifier les sujets fédérateurs à propos des risques industriels

-la perception du/des risques, ce qui constitue un risque pour les différentes personnes

Qu'est-ce qui vous inquiète le plus ? (Différentes sources d'inquiétude possibles)

Le risque industriel au regard des autres risques
(Vers une typologie des risques : ce que l'on souhaite protéger)

Qu'est-ce qui vous inquiète le moins ?

Le risque d'incident (accident) industriel ?
Quel est votre perception de ce risque ? Avez-vous le sentiment qu'il a changé (ces derniers temps, ces dernières années ?)
Avez-vous le sentiment d'être exposé au risque ?

Mesures de protection individuelles ?
Les connaissez-vous ? Si non, est-ce un besoin pour vous ?

(La question des exercices de simulation ?)

(Acceptation/non acceptation du risque et ou des nuisances)

Quels sont les lieux que vous appréciez dans votre environnement proche ?

Parlez-vous des risques/ nuisances avec vos proches/amis/voisinage/, etc.

-les personnes impliquées face aux risques ; porter un regard sur la position des autres

Quelles actions menées face aux risques (passé, présent, futur) ?
(Actions du quotidien, actions « militantes », décisions de vie, etc.)
En théorie, que devriez-vous faire ?
Pourquoi ne le faites-vous pas ?

Avez-vous connaissance des actions d'autres personnes ?
Qu'en pensez-vous ?

-souvenirs d'accidents passés ou de crises auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours de leur expérience personnelle ou professionnelle

Avez-vous été exposé à un accident industriel ?
Qu'en diriez-vous aujourd'hui ?
Racontez-moi l'accident : qu'avez-vous ressenti ? Comment avez-vous réagi ? Qu'avez-vous fait ?
Connaissiez-vous les consignes en cas d'accident ?

-La communication sur les risques

Avez-vous été informé sur les risques industriels ? un risque industriel ?
PPRT ?

Quels sont les acteurs les plus pertinents de la prévention ?

Quel est votre degré de confiance dans les différents acteurs : mairie, communauté de communes, industriels, pompiers, préfecture, gendarmerie ? Autre ?

Quel mode de communication serait le plus adapté pour vous ?

(Lubrizon : la question de la défaillance de l'alerte ? Obsolescence du système ? Blein, la question du *cell broadcast*...)

((Enjeux que les accidents peuvent générer au niveau des conflits mais aussi au niveau de la complémentarité des fonctions dans l'action à mener : campagnes d'informations, mises aux normes de sécurité des sites pour ce qui concerne les aspects préventifs, gestion de crise, prise en compte de l'environnement, questions économiques liées ou non à la sécurité))

4. Quelle(s) forme(s) de dispositifs serai(en)t le plus à même de recueillir l'adhésion (donc la participation) des riverains ?

Quelles thématiques vous semblent devoir être abordées dans des réunions d'information, de concertation ?

Sur quelles thématiques seriez-vous prêts à vous engager dans un dispositif de concertation ?

Quel type de dispositif vous donnerait envie de participer ? de suivre les débats, de vous tenir a minima informé (sans participation) ?

(Périmètre d'action, fonctionnement, thèmes, financement)

Durée-type de la réunion, la fréquence, le moment de la journée/de la semaine

Quels seraient les objectifs d'une concertation publique sur les risques industriels ?
info / consultation / participation décisionnelle, etc.

Votre idéal de la concertation ?

5. Quels seraient les acteurs incontournables d'un tel processus ?

-techniciens du risque (sapeurs pompiers, policiers, gendarmes, Service Inter Ministériel Départemental de Protection Civile, services de l'État comme la D.D.E.)

Experts (techniques, médecins, autres) ?

Les médias ?

Un médiateur (facilitateur) ?

-décideurs locaux (maires, services municipaux concernés par les risques), industriels des sites concernés

- militants « environnementaux »
- militants associatifs (locaux, nationaux)
- simples citoyens....

ⁱ Parler des risques de la métropole ou des risques du quartier XXX n'a pas le même effet mobilisateur.